

Séance du vendredi 23 mars 2018

L'an deux mille dix-huit, le vingt-trois mars, à dix-sept heures, le Conseil Municipal des Jeunes de la Commune de VAUCOULEURS, répondant à la convocation du douze mars deux mille dix-huit, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Francis FAVÉ, Maire.

Etaient présents :

Nom, Prénom	Classe	Présent(e) (P) ou Absent(e) (A)
Gaspard LEROY		P
Eloïse TRAMBLOY		A
Manon ROBIN		P
Lana RENAUD		P
Eloïse ROBIN		P
Maëva GERARD		P
Jyorann GUYOT		A
Jules CARTON MOREL		P
Laure WEISS		P
Samuel GEORGE		AE
Clarissa FONTAINE		A
Alexia AUBERT		P
Furkan YURT		A

En présence de Mmes Laurence JACOPIN et Patricia ZERR, Conseillères municipales, et de Mme DESISSAIRE, secrétaire générale de la mairie.

1. Election d'un secrétaire de séance – Validation du compte rendu de séance

Mlle Alexia AUBERT se porte candidate et est nommée secrétaire de séance. Le compte-rendu de la séance précédente est validé à l'unanimité.

2. Chasse aux œufs

Mme JACOPIN prend note des membres du CMJ qui seront présents le 2 avril prochain et rappelle qu'il est indispensable de rendre l'autorisation parentale.

Mme JACOPIN rappelle l'organisation prévisionnelle de la chasse aux œufs du lundi de Pâques :

- Arrivée des jeunes du CMJ volontaires dès 14h
- Cache des œufs
- Installations aux stands des membres du CMJ :
 - o pour lister les jeunes inscrits et leur mettre un tampon sur la main (cette année, il n'y aura plus de permis mais seulement un coup de tampon, c'est plus rapide et ne nécessite pas de réalisation par les services administratifs)
 - o pour le goûter, avec les membres du comité des fêtes
 - o pour aider les jeunes à se rendre sur les parcours (2 sont prévus : 1 pour les maternelles et 1 pour les élémentaires)

3. Préparation et repas du 1^{er} mai

Mme JACOPIN prend note des membres du CMJ qui seront présents le 30 avril pour la cueillette du muguet et du 1^{er} mai prochain. Elle rappelle que les « petites mains » des membres du CMJ seront nécessaires pour la décoration de la salle du 1^{er} mai. La date de préparation des éléments décoratifs est fixée au mercredi 18 avril 2018. Une autorisation parentale sera préparée en ce sens.

Eloïse distribue un projet de menu sous forme de cocote et le propose, de différentes couleurs, pour le prochain repas du 1^{er} mai.

4. Fleurissement des écoles

Mme ZERR prend la parole et fait part de sa rencontre au sujet du fleurissement des établissements avec Mme TRAMBLOY Stéphanie (Florival).

- Jardinières (pôle Cl. de Lisle et Tiercelins) : Si, au départ, les premiers choix se portaient plutôt sur des fleurs d'été, il en ressort que si les écoliers veulent profiter du fleurissement, il conviendrait plutôt de planter des fleurs qui éclosent au printemps (à l'été, l'établissement est vidé de ses élèves qui sont en vacances). Cette proposition est validée par les membres du CMJ. Dans ces conditions, Mme ZERR indique que Mme TRAMBLOY propose des pensées (avec de l'engrais, elles devraient fleurir dès le mois d'avril, sous réserve qu'il n'y ait pas de retour de gel, et ce jusqu'en juin). Après que M. le Maire leur ait montré ce que sont des pensées, cette proposition est également validée par les jeunes.
- Plates-bandes (pôle Claude de Lisle) : Report (travaux prévus pour un appartement communal).
- Ancien bac à sable (pôle Claude de Lisle) : La jardinière propose un carré gourmand (plantes aromatiques, arbustes tels groseilliers, framboisiers...) ; il serait planté à l'automne. Proposition approuvée par les jeunes (certains indiquent qu'il se représenteront en septembre prochain, pour poursuivre leurs projets).

La date du mercredi 4 avril est validée pour une visite sur place avec M. Philippe SARTELET, en charge du fleurissement de la ville. Une autorisation parentale sera préparée en ce sens.

5. Raconte-tapis

Il est rappelé que la date du 6 juin à 15h et à 16h avait été validée précédemment par le CMJ pour le raconte-tapis. Les jeunes élus ont chacun préparé un, voire plusieurs, livres à lire et chacun cite les titres des ouvrages qu'ils ont pré-sélectionnés. Alexia est désignée responsable de cette manifestation à laquelle participeront également Lana, Laure, Manon, Eloïse R. et Maëva.

Compte tenu des créneaux horaires, chacune doit sélectionner 1 ou 2 livres maximum. Laure indique qu'elle est en train d'écrire une histoire pour sa lecture. Mme ZERR rappelle qu'elles devront prendre la parole en public, comme lors de la cérémonie des vœux du maire à la population. Mme JACOPIN confirme qu'elles devront s'entraîner si nécessaire à lire oralement. Ils décident de se retrouver ensemble dès 14h, pour s'entraîner une ultime fois.

Côté organisation, les membres du CMJ décident de diffuser l'information via l'école, comme pour la chasse aux œufs, et proposent un goûter entre les deux séances.

6. Interdiction de fumer dans les espaces publics de plein air

Mme JACOPIN fait part des résultats du sondage réalisé à l'école. Sur 185 écoliers interrogés, 181 sont pour l'interdiction de fumer dans les espaces publics de plein air (cela comprend notamment l'entrée de l'école), 2 ont voté contre et 2 ne se sont pas prononcés. Soit 98 % de votes favorables.

Le CMJ décide de réfléchir pour la prochaine séance à une signalétique adaptée à installer aux endroits qu'ils ont recensés. Quelques idées de slogan sont mentionnées comme : « Respectez-nous, merci de ne pas fumer... ». Il est prévu de valider le texte la prochaine fois.

7. Questions diverses

Alexia fait part d'une demande concernant la rue du Grand Ban, Mme BARBIER Aline demande que le cheminement jusqu'à sa maison soit goudronné (personne handicapée).

Aucune question supplémentaire n'étant soulevée, la séance est levée.